

Réf: Dossier N° 036658

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE METALLERIE ET DE TECHNOLOGIE » en abrégé « S.I.M.TECH »

Siège social Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX SOCOCE, Lot 1214,
Ilot 124

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 02/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE METALLERIE ET DE TECHNOLOGIE » en abrégé « S.I.M.TECH »

Objet : la fabrication et la vente de métal et prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (20.0) Parts Sociales de Cinq Cent Mille (500,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 20 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX SOCOCE, Lot 1214, Ilot 124

Dirigeant(s) : M TANO KOUAO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05672 du 27/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27291/GTCA/RC/2021 du 27/09/2021

